

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à FPU : COM.COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 24350073300114

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : BUDGET C.C. BRETAGNE ROMANTIQUE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	6
B3.2 - Liste des établissements publics créés	7
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	8
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	9
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	10
D - Bilan synthétique	
E - Compte de résultat synthétique	
F - Taux des contributions et produits afférents en N	11

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	12
Vue d'ensemble	
A1.1 - Dépenses d'investissement	13
A1.2 - Recettes d'investissement	14
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	15
A2.2 - Recettes de fonctionnement	16

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'investissement	
B2 - Recettes d'investissement	
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
D1 - Dépenses de fonctionnement	
D2 - Recettes de fonctionnement	

III - Etats financiers

A - Bilan	
B - Compte de résultat	
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	
D - Balance des comptes	

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	18
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	20
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	22

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	35
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	38
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	40
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	41
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	42
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	43
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	44
B3 - Etat des provisions	46
B4 - Etat des charges transférées	48
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	49
B6 - Prêts	50
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	51
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	52
B7.3 - Etat des emprunts garantis	53
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	54
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	55
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	56
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	57
B7.8 - Autres engagements donnés	58

B7.9 - Autres engagements reçus	59
B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	60
B9 - Etat du personnel	61
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	65
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	66
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	67
C - Etats annexés budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	68
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	70
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	71
C2.1 - Situation des AP	74
C2.2 - Situation des AE	76
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	77
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	81
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	85
D2 - Gestion des fonds européens	86
D3 - Actions de formation des élus	87
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	88
D5 - Identification des flux croisés	89
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	90
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	91
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	93
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	94
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	95
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	96
E - État des Contrôles du Compte Financier	

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; *les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	37 781

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	260,56

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	342,11
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	402,97
3	Dépenses d'équipement brut / population	132,44
4	Encours de dette / population (2)(3)	49,71
5	DGF / population	41,30
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	38,58 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	87,43 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	15,10 %
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	12,57 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	12,34 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	0,82

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES				I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE				B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	8 980 304,89	15 222 932,99	24 203 237,88
	Recettes réalisées (1)	B	5 332 019,10	15 346 838,23	20 678 857,33
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	9 999 821,41	21 106 468,90	31 106 290,31
	Dépenses réalisées (1)	E	6 789 649,15	14 455 901,90	21 245 551,05
	Restes à réaliser	F	26 689,60	0,00	26 689,60
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-1 457 630,05	890 936,33	-566 693,72
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	1 019 516,52	5 883 535,91	6 903 052,43
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-438 113,53	6 774 472,24	6 336 358,71
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-26 689,60	0,00	-26 689,60
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-464 803,13	6 774 472,24	6 309 669,11

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES		I
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITE		B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SYNDICAT MIXTE MEGALIS	03/05/2007	SFP	842 805,00
SYNDICAT BASSIN DU LINON	01/01/2018	SFP	244 559,08
SYNDICAT BASSIN COTIER DE DOL	01/01/2018	SFP	43 724,28
EPTB RANCE FREMUR BAIE DE BEAUSSAIS	01/01/2018	SFP	3 143,82
SYNDICAT BASSIN VERSANT DU COUESNON	01/01/2018	SFP	4 793,00
EAUX ET VILAINE	01/01/2018	SFP	21 205,00
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
PAYS DE SAINT MALO	29/01/2015	SFP	128 000,00
SDIS	01/07/2016	SFP	614 306,00
SPL SAINT MALO BAIE DU MONT ST MICHEL	09/12/2016	SFP	182 760,48

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 26 689,60
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204)		2 688,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		400,00
21 Immobilisations corporelles (3)		23 601,60
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N					F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
TFPB	0,75	0,00	223 800,00	100,00
TFPNB	2,53	0,00	62 704,00	4,40
CFE	26,56	0,00	1 807 954,00	2,55
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	12,64	0,00	313 989,00	4,50
TOTAL			2 408 447,00	13,41

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE MODALITES DE VOTE DU BUDGET	II A
------------------------------------------------------------------------	-----------------------

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II –En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					II
					A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	652 242,48	212 740,12	32,62	2 688,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	1 460 628,80	1 300 165,30	89,01	400,00
21	Immobilisations corporelles	3 238 656,41	1 789 467,21	55,25	23 601,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 799 420,20	2 941 954,76	77,43	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		9 150 947,89	6 244 327,39	68,24	26 689,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	388 526,87	385 870,90	99,32	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	199 197,37	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		589 724,24	385 870,90	65,43	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		9 740 672,13	6 630 198,29	68,07	26 689,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	126 248,92	122 332,33	96,90	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	132 900,36	37 118,53	27,93	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		259 149,28	159 450,86	61,53	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		9 999 821,41	6 789 649,15	67,90	26 689,60
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		9 999 821,41	6 789 649,15		26 689,60

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 346 909,00	1 016 118,82	75,44	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	274 818,40	750,00	0,27	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 908 924,00	2 656 788,86	91,33	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	150 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 530 651,40	3 823 657,68	84,40	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	2 897 494,20			
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)</i>	1 419 258,93	1 471 242,89	103,66	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	132 900,36	37 118,53	27,93	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		4 449 653,49	1 508 361,42	33,90	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		8 980 304,89	5 332 019,10	59,37	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		1 019 516,52			
Total des recettes de la section d'investissement		9 999 821,41	5 332 019,10		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							II
							A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	3 174 354,00	2 602 964,79	42 664,50	2 645 629,29	83,34	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 178 400,00	4 986 325,01	0,00	4 986 325,01	96,29	0,00
014	Atténuations de produits	872 807,00	872 179,54	0,00	872 179,54	99,93	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Regularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	7 468 326,34	4 424 014,44	2 000,00	4 426 014,44	59,26	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		16 693 887,34	12 885 483,78	44 664,50	12 930 148,28	77,45	0,00
66	Charges financières	52 440,43	43 034,02	5 931,89	48 965,91	93,37	0,00
67	Charges spécifiques	35 000,00	1 831,82	0,00	1 831,82	5,23	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	8 388,00	3 713,00	0,00	3 713,00	44,27	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		16 789 715,77	12 934 062,62	50 596,39	12 984 659,01	77,34	0,00
023	Virement à la section d'investissement	2 897 494,20					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	1 419 258,93	1 471 242,89	0,00	1 471 242,89	103,66	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		4 316 753,13	1 471 242,89	0,00	1 471 242,89	34,08	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		21 106 468,90	14 405 305,51	50 596,39	14 455 901,90	68,49	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		21 106 468,90	14 405 305,51	50 596,39	14 455 901,90		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							II
							A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	238 800,00	155 641,92	0,00	155 641,92	65,18	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 169 500,00	1 174 611,51	3 800,05	1 178 411,56	100,76	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	7 573 371,00	7 304 738,01	0,00	7 304 738,01	96,45	0,00
731	Fiscalité locale	3 327 447,00	3 568 148,30	0,00	3 568 148,30	107,23	0,00
74	Dotations et participations	2 646 642,00	2 907 434,14	0,00	2 907 434,14	109,85	0,00
75	Autres produits de gestion courante	136 124,07	50 932,61	0,00	50 932,61	37,42	0,00
Total des recettes de gestion des services		15 091 884,07	15 161 506,49	3 800,05	15 165 306,54	100,49	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	1 000,00	55 399,36	0,00	55 399,36	5 539,94	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	100,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		15 096 684,07	15 220 705,85	3 800,05	15 224 505,90	100,85	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	126 248,92	122 332,33	0,00	122 332,33	96,90	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		126 248,92	122 332,33	0,00	122 332,33	96,90	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		15 222 932,99	15 343 038,18	3 800,05	15 346 838,23	100,81	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		5 883 535,91					
Total des recettes de la section de fonctionnement		21 106 468,90	15 343 038,18	3 800,05	15 346 838,23		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II – EXECUTION BUDGETAIRE OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	II C1
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	393 950,70	3 400 835,56	0,00	0,00	72 398,87	1 510 929,17	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	385 370,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	129 713,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	8 579,80	1 213 460,10	0,00	0,00	0,00	36 833,77	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	469 795,44	0,00	0,00	72 398,87	120 007,59	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	1 587 866,95	0,00	0,00	0,00	1 354 087,81	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	2 167 802,41	588 274,62	0,00	0,00	11 963,76	334 176,24	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 017 802,41	386 405,87	0,00	0,00	11 963,76	140 301,57	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	201 868,75	0,00	0,00	0,00	193 724,67	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	78 222,37	623 368,46	28 939,63	521 553,53		6 630 198,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500,00	0,00	0,00	0,00		385 870,90
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	57 243,85	0,00	0,00	25 783,20		212 740,12
204	Subventions d'équipement versées	0,00	9 552,00	28 939,63	2 800,00		1 300 165,30
21	Immobilisations corporelles	20 478,52	613 816,46	0,00	492 970,33		1 789 467,21
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		2 941 954,76
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	73 584,31	6 402,25	34 945,61	606 508,48		3 823 657,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 427,31	6 402,25	0,00	84 485,69		2 656 788,86
13	Subventions d'investissement	63 557,00	0,00	34 945,61	522 022,79		1 016 118,82
16	Emprunts et dettes assimilées	600,00	0,00	0,00	0,00		750,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		150 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	618 985,02	6 053 432,34	0,00	0,00	7 138,57	2 058 457,19	714 295,97	0,00
011	Charges à caractère général	2 144,48	1 636 741,51	0,00	0,00	6 842,22	100 954,84	85 866,08	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 507,10	2 629 730,13	0,00	0,00	0,00	185 462,07	382 716,17	0,00
014	Atténuations de produits	405 808,00	466 371,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	126 014,71	1 320 589,16	0,00	0,00	296,35	1 772 040,28	245 713,72	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	48 965,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	1 831,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	3 713,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	12 719 810,91	1 928 258,43	0,00	0,00	0,00	74 604,21	53 138,47	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	108 148,69	0,00	0,00	0,00	0,00	14 113,47	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	1 097 360,48	0,00	0,00	0,00	10 760,39	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	6 742 859,00	561 879,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	3 374 046,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 597 132,00	99 430,23	0,00	0,00	0,00	52 148,98	36 025,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	179,91	29 237,86	0,00	0,00	0,00	11 694,84	3 000,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	1 794,00	32 202,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	3 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV	
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A2	
Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	225 933,00	1 125 208,23	858 888,83	1 322 319,86		12 984 659,01
011	Charges à caractère général	0,00	119 173,20	137 463,52	76 742,32	479 701,12		2 645 629,29
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	104 560,80	364 679,67	446 050,33	842 618,74		4 986 325,01
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		872 179,54
65	Autres charges de gestion courante	0,00	2 199,00	623 065,04	336 096,18	0,00		4 426 014,44
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		48 965,91
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 831,82
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 713,00
	RECETTES	0,00	30 250,23	210 498,40	62 337,15	145 608,10		15 224 505,90
013	Atténuations de charges	0,00	2 024,91	0,00	0,00	31 354,85		155 641,92
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	13 805,16	2 339,51	22 337,15	31 808,87		1 178 411,56
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 304 738,01
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	194 102,30	0,00	0,00		3 568 148,30
74	Dotations et participations	0,00	14 420,16	13 653,39	40 000,00	54 624,38		2 907 434,14
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	6 820,00		50 932,61
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	403,20	0,00	21 000,00		55 399,36
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 800,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 999 821,41	6 789 649,15	26 689,60	3 183 482,66
RECETTES	9 999 821,41	6 351 535,62	0,00	3 648 285,79
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	21 106 468,90	14 455 901,90	0,00	6 650 567,00
RECETTES	21 106 468,90	21 230 374,14	0,00	-123 905,24

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)**BUDGET ATELIERS RELAIS/ N°SIRET : 24350073300031**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 174 742,81	375 774,20	0,00	798 968,61
RECETTES	1 174 742,81	153 925,19	0,00	1 020 817,62
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	389 181,16	159 515,48	0,00	229 665,68
RECETTES	389 181,16	194 907,75	0,00	194 273,41

BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT M49/ N°SIRET : 24350073300049

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	39 000,00	27 568,80	0,00	11 431,20
RECETTES	39 000,00	14 444,30	0,00	24 555,70
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	318 305,50	199 085,17	0,00	119 220,33
RECETTES	318 305,50	367 863,77	0,00	-49 558,27

BUDGET ZONE MORANDAIS II/ N°SIRET : 24350073300098

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	382 539,79	109 563,61	0,00	272 976,18
RECETTES	382 539,79	312 818,40	0,00	69 721,39
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	276 889,99	185 506,09	0,00	91 383,90
RECETTES	276 889,99	81 395,60	0,00	195 494,39

BUDGET REQUALIFICATION DES ZONES / N°SIRET : 24350073300106				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	125 010,46	124 366,74	0,00	643,72
RECETTES	125 010,46	113 367,69	0,00	11 642,77
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	419 459,13	345 572,52	0,00	73 886,61
RECETTES	419 459,13	213 724,82	0,00	205 734,31

BUDGET ZAE DE DINGE/ N°SIRET : 24350073300130				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	352 591,11	349 153,18	0,00	3 437,93
RECETTES	352 591,11	183 438,59	0,00	169 152,52
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	195 818,95	187 373,77	0,00	8 445,18
RECETTES	195 818,95	191 384,52	0,00	4 434,43

BUDGET ZAE DE CUGUEN/ N°SIRET : 24350073300148				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	29 688,33	27 372,86	0,00	2 315,47

BUDGET ZAE DE CUGUEN/ N°SIRET : 24350073300148				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
RECETTES	29 688,33	15 625,15	0,00	14 063,18
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	94 143,18	17 842,23	0,00	76 300,95
RECETTES	94 143,18	91 702,65	0,00	2 440,53

BUDGET C.A.P./ N°SIRET : 24350073300122				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	106 762,02	39 512,65	44 096,50	23 152,87
RECETTES	106 762,02	49 197,19	0,00	57 564,83
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	438 092,02	364 140,43	0,00	73 951,59
RECETTES	438 092,02	364 140,43	0,00	73 951,59

BUDGET GESTION DES ORDURES MENAGERES/ N°SIRET : 24350073300155				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 541 913,43	3 425 494,65	0,00	116 418,78
RECETTES	3 541 913,43	3 751 493,17	0,00	-209 579,74

BUDGET EEBR ESPACE ENTREPRISES/ N°SIRET : 24350073300163				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	471 965,64	410 356,27	20 463,23	41 146,14
RECETTES	471 965,64	363 827,20	0,00	108 138,44
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	391 436,84	338 514,93	0,00	52 921,91

BUDGET EEBR ESPACE ENTREPRISES/ N°SIRET : 24350073300163				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
RECETTES	391 436,84	385 043,22	0,00	6 393,62

BUDGET BUDGET CCBR CENTRE AQUATIQUE/ N°SIRET : 24350073300171				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	621 029,16	599 879,78	11 956,46	9 192,92
RECETTES	621 029,16	290 045,07	0,00	330 984,09
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 770 861,95	1 366 048,52	0,00	404 813,43
RECETTES	1 770 861,95	1 675 882,24	0,00	94 979,71

BUDGET ZAE MOULIN MADAME II/ N°SIRET : 24350073300197				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	217 946,46	217 946,46	0,00	0,00
RECETTES	217 946,46	173 448,48	0,00	44 497,98
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	214 386,25	197 232,03	0,00	17 154,22
RECETTES	214 386,25	163 137,38	0,00	51 248,87

BUDGET EAU POTABLE/ N°SIRET : 24350073300213				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 997 213,49	2 822 328,03	479 740,81	695 144,65
RECETTES	3 997 213,49	3 523 133,68	0,00	474 079,81
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 313 544,46	2 667 247,47	0,00	1 646 296,99
RECETTES	4 313 544,46	4 378 517,63	0,00	-64 973,17

BUDGET ZAE MOULIN MADAME 3/ N°SIRET : 24350073300239				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres ..	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi

		(1)		
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 560 767,40	1 249 932,40	0,00	1 310 835,00
RECETTES	2 560 767,40	622 883,70	0,00	1 937 883,70
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 937 888,79	638 228,70	0,00	1 299 660,09
RECETTES	1 937 888,79	638 228,79	0,00	1 299 660,00

BUDGET ZAE QUILLIOU 2/ N°SIRET : 24350073300247				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	291 014,78	249 325,43	0,00	41 689,35
RECETTES	291 014,78	85 507,39	0,00	205 507,39
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	205 512,85	163 818,21	0,00	41 694,64
RECETTES	205 512,85	163 818,50	0,00	41 694,35

BUDGET ZAE BOIS DU BREUIL 3/ N°SIRET : 24350073300221				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	23 630,00	3 630,00	0,00	20 000,00
RECETTES	23 630,00	1 815,00	0,00	21 815,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	21 815,00	1 815,00	0,00	20 000,00
RECETTES	21 815,00	1 815,00	0,00	20 000,00

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 393 722,86	13 396 359,56	582 946,60	6 414 416,70

COM.COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE - BUDGET C.C. BRETAGNE ROMANTIQUE - CFU - 2024

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
RECETTES	20 393 722,86	12 255 012,65	0,00	8 138 710,21
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	35 635 718,40	24 713 337,10	0,00	10 922 381,30
RECETTES	35 635 718,40	33 893 429,61	0,00	1 742 288,79

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 393 722,86	13 396 359,56	582 946,60	6 414 416,70
RECETTES	20 393 722,86	12 255 012,65	0,00	8 138 710,21
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	35 635 718,40	24 713 337,10	0,00	10 922 381,30
RECETTES	35 635 718,40	33 893 429,61	0,00	1 742 288,79
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	56 029 441,26	38 109 696,66	582 946,60	17 336 798,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	56 029 441,26	46 148 442,26	0,00	9 880 999,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS												IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)			
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 593 924,56									
1641 Emprunts en euros (total)					4 593 924,56									
00046750728	CRCA	07/05/2012	27/08/2012	20/11/2012	140 000,00	R	EURIBOR	3,203	2,950		T	C	O	A-1
01201599874-02	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	01/01/2023	30/01/2023	30/01/2023	82 211,81	V	EURIBOR	0,232	17,550		T	X Echéance constante	O	A-1
012015998745-01	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	01/01/2023	01/01/2023	30/03/2023	179 052,21	V	EURIBOR	0,918	5,315		T	X Echéance constante	O	A-1
01351599837003-2014	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	30/12/2019	30/12/2019	30/03/2020	340 000,00	F		2,710	2,710		T	C	O	A-1
10000023773	CRCA	05/12/2012	01/01/2023	15/03/2023	68 333,93	V	EURIBOR	2,490	5,903		T	X Echéance constante	O	A-1
37248616	CRCA	09/10/2011	09/10/2011	09/10/2012	148 275,37	R	EURIBOR	4,262	3,023		A	X Echéance constante		A-1
70002031890	CRCA	03/08/2004	01/01/2012	10/08/2012	336 051,24	V	EURIBOR	2,130	1,115		A	X Echéance constante		A-1
MON280393/0299563	SA LA BANQUE POSTALE	01/08/2013	08/08/2013	01/12/2013	800 000,00	V	EURIBOR	2,008	1,989		T	C		A-1
MON501901EUR	SA LA BANQUE POSTALE	09/12/2014	16/12/2014	01/04/2015	1 500 000,00	F		1,900	1,900		T	C	O	A-1
MON513975 - EX 510916?/0511498/001	SA SFIL	07/10/2016	04/11/2016	01/03/2017	250 000,00	F		0,500	0,500		T	C		A-1
MON513978 - EX510919?/0511501/001	SA SFIL	07/10/2016	04/11/2016	01/03/2017	750 000,00	F		0,790	0,796		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

COM.COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE - BUDGET C.C. BRETAGNE ROMANTIQUE - CFU - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuel				
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
2018-01-VELO		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O A-1
2018-399-ST-PIERRE-VELO		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O A-1
2018-400-ST-BRIEUC-VELO		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O A-1
2018-401-LOURMAIS-VELO		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O A-1
2018-402-TINTENIAC-VELO		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O A-1
2018-403-HEDE-VELO		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					4 593 924,56								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

COM.COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE - BUDGET C.C. BRETAGNE ROMANTIQUE - CFU - 2024

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES										IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE										B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 470 747,87					385 370,90	51 026,39	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 470 747,87					385 370,90	51 026,39	0,00
00046750728		0,00	A-1	0,00	0,00	R	EURIBOR	2,950	8 749,99	299,67	0,00
01201599874-02		0,00	A-1	9 362,49	0,08	V	EURIBOR	6,997	36 875,45	2 037,00	0,00
012015998745-01		0,00	A-1	103 022,11	2,50	V	EURIBOR	6,190	38 695,43	8 514,65	0,00
01351599837003-2014		0,00	A-1	0,00	0,00	F		2,710	20 000,00	135,50	0,00
10000023773		0,00	A-1	0,00	0,00	V	EURIBOR	5,903	35 082,25	1 357,03	0,00
37248616		0,00	A-1	79 623,26	10,83	R	EURIBOR	3,003	5 494,41	3 856,68	0,00
70002031890		0,00	A-1	153 739,86	9,67	V	EURIBOR	1,387	12 140,05	7 053,21	0,00
MON280393/0299563		0,00	A-1	200 000,15	3,75	V	EURIBOR	2,039	53 333,32	13 270,14	0,00
MON501901EUR		0,00	A-1	525 000,00	5,08	F		1,900	100 000,00	11 162,50	0,00
MON513975 - EX 510916?/0511498/001		0,00	A-1	50 000,00	2,00	F		0,500	25 000,00	328,13	0,00
MON513978 - EX510919?/0511501/001		0,00	A-1	350 000,00	7,00	F		0,796	50 000,00	3 011,88	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
2018-01-VELO		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00
2018-399-ST-PIERRE-VELO		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00
2018-400-ST-BRIEUC-VELO		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00
2018-401-LOURMAIS-VELO		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00
2018-402-TINTENIAC-VELO		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00
2018-403-HEDE-VELO		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		1 470 747,87					385 370,90	51 026,39	0,00	5 930,12	

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS												IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

COM.COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE - BUDGET C.C. BRETAGNE ROMANTIQUE - CFU - 2024

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS						IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 470 747,87	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS											IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE											B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE								B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS												IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT												B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d’amort. de l’emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)	Annuité de l’exercice	ICNE de l’exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)			
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d’un emprunt auprès d’un établissement de crédit suivi de la souscription d’un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l’emprunt quitté.

(3) Il s’agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l’objet d’un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s’agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d’intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d’index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s’agit de retracer les caractéristiques de l’indemnité de remboursement anticipé due relative à l’emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d’autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 66111 « Intérêts réglés à l’échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange éventuel et comptabilisés à l’article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS														IV	
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N														B1.7	

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
				Con-trat initial	Con-trat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital	
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Incrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS					IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME					B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLÉE	Délibération du
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10
L	2031 Frais d'études	5
L	2032 Frais de recherche et de développement	5
L	2033 Frais d'insertion	5
L	204 Sub d'équipement versées pour des biens immobiliers installa	15
L	204 Sub d'équipement versées pour des biens mobiliers ou	5
L	204 sub versées pour des infrastructures nat (déploiement)	30
L	204 sub versées pour des infrastructures nat (montée en débit)	10
L	2046 D-R - Attributions de compensation d'investissement	30
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2
L	2051 Autorisation Droit des Sols	5
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	10
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	10
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	10
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	10
L	2132 Immeubles de rapport	30
L	2138 Autres constructions	30
L	2152 Installations de voirie	20
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	20
L	21533 Réseaux câblés	20
L	21571 Matériel roulant - Voirie	10
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	10
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10
L	2182 Matériel de transport	10
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5
L	2184 Mobilier	10
L	2188 Autres immobilisations corporelles - centre aquatique	15
L	2188 Autres immobilisations corporelles - mat sportifs	10
L	2188 Autres immobilisations corporelles Petits équipements et ou	5

IV – ÉTATS ANNEXÉS					IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES					B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		9 379,00	3 713,00	3 800,00	9 292,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		4 500,00	0,00	0,00	4 500,00
FONDS RESISTANCE COVID	08/11/2022	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00
Autres provisions pour risques		4 879,00	3 713,00	3 800,00	4 792,00
ANV ORDURES MENAGERES	09/10/2019	1 079,00	0,00	0,00	1 079,00
CET	26/01/2021	3 800,00	0,00	3 800,00	0,00
ANV ORDURES MENAGERE	18/06/2024	0,00	3 713,00	0,00	3 713,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		9 379,00	3 713,00	3 800,00	9 292,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		9 379,00	3 713,00	3 800,00	9 292,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		408 932,87	190 000,00		
EPIC REGIE DISTRIBUTION ENERGIE RENOUVELABLE BIOMASSE BRETAGNE ROMANT	25/10/2018	0,00	150 000,00		
EPIC REGIE DISTRIBUTION ENERGIE RENOUVELABLE BIOMASSE BRETAGNE ROMANT	08/07/2021	408 932,87	0,00		
SYNDICAT MIXTE DE MUSIQUE BECHEREL TINTENIAC	29/09/2022	0,00	40 000,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS			IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	
	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		51 223,28	-51 223,28
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS													IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN													B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 426 467,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 426 467,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 15 224 505,90
 Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	 I / II 2,80

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN								B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS										IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN										B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)									
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III						
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I								
Marchés de partenariat (1)																		
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)																		
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
TAXE D AMENAGEMENT	51 223,28	0,00	51 223,28	0,00
TAXE DE SEJOUR	0,00	194 102,30	194 102,30	0,00
Total	51 223,28	194 102,30	245 325,58	0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : TAXE D AMENAGEMENT

		Reste à employer au 01/01/N	51 223,28
Recettes			
Article		Libellé article	Montant
		Total	0,00
Dépenses			
Article		Libellé article	Montant
2313	Constructions (en cours)		51 223,28
		Total	51 223,28
Reste à employer au 31/12/N (3)			0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : TAXE DE SEJOUR

		Reste à employer au 01/01/N	0,00
Recettes			
Article		Libellé article	Montant
731721	Taxe de séjour		194 102,30
		Total	194 102,30
Dépenses			
Article		Libellé article	Montant
65568	Autres contributions		180 694,00
65748	Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé		13 408,30
		Total	194 102,30
Reste à employer au 31/12/N (3)			0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN							B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN							B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	TOTAL				0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS						IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N						B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		24,00	0,00	24,00	23,00	10,00	33,00
Adjoint Administratif	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	4,00
Attaché	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	3,00	6,00	9,00
adjoint administratif principal 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
rédacteur principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
rédacteur principal 2e classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		27,00	3,00	30,00	30,00	13,00	43,00
Adjoint Technique principal 2ème classe	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	6,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	3,00	4,00
Ingénieur		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Technicien Principal 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
adjoint technique	C	6,00	3,00	9,00	9,00	0,00	9,00
adjoint technique principal 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ingénieur principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
agent social	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		2,00	1,00	3,00	3,00	1,00	4,00
Agent social	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur de jeunes enfants	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
éducateur Jeunes Enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
éducateur Jeunes Enfants hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
éducateur APS principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation principal 1ère classe	B	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Animateur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	8,00	8,00
Contrats aidés		0,00	0,00	0,00	0,00	8,00	8,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		55,00	5,00	60,00	58,00	33,00	91,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				876 510,00		
Adjoint technique	C	TECH		210 153,00	A L332.23	CDD
Animateur		ANIM		38 874,00	A L. 332.8	CDD
Attaché	A	ADM		161 903,00	A L.332-8	CDD
Contrats aidés		OTR		0,00	A	A cddi
Educateur de jeunes enfants	A	MS		37 640,00	A L 332-8	CDD
Ingénieur	A	TECH		68 617,00	A L332-8	CDD
Ingénieur		TECH		71 685,00	A L.332.-8	CDI
Rédacteur	B	ADM		168 707,00	A L.332.8	CDD
Technicien	B	TECH		118 931,00	A L332-8	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				499 598,00		
Accroissement temporaire	A	ADM		105 509,00	A L-332-23	CDD
Accroissement temporaire	C	TECH		46 600,00	A L. 332.-23	CDD
Contrat de projet	B	ADM		120 100,00	A L.332-24	CDD
Contrat de projet	B	TECH		90 000,00	A L.332-24	CDD
Contrat de projet	A	ADM		137 389,00	A L. 332.-24	CDD
TOTAL GENERAL				1 376 108,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

COM.CMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE - BUDGET C.C. BRETAGNE ROMANTIQUE - CFU - 2024

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX	B10
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITÉ A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITÉ A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
01/01/2024 - BASE NAUTIQUE	CLUB DES 3 RIVIERES	ASSO CLUB DES 3 RIVIERES	Association	111 434,25
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B11.1

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B11.2

B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 019 516,52
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-99 198,89
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	920 317,63

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	2 000 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	920 317,63
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	2 920 317,63

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
	(a)	(b)	(c = a + b)	
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	449 775,79	446 363,35	26 689,60	473 052,95
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	6 215 785,13	2 964 169,75	0,00	2 964 169,75
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	5 766 009,34	2 517 806,40	-26 689,60	2 491 116,80
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 019 516,52			1 019 516,52
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	2 000 000,00	2 000 000,00		2 000 000,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	3 019 516,52			3 019 516,52
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				5 510 633,32

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS			IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES			C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	449 775,79	I 446 363,35
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		386 526,87	385 370,90
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	386 526,87	385 370,90
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	63 248,92	60 992,45
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	2 000,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpté résultat	61 248,92	60 992,45

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS			IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES			C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 215 785,13	III
Ressources propres externes de l'année (a)		1 899 032,00	1 546 987,81
10222	FCTVA	868 924,00	638 986,45
10226	Taxe d'aménagement (2)	40 000,00	17 802,41
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	51 352,00	51 352,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	472 088,00	465 600,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	466 668,00	223 246,95
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2745	Avances remboursables	0,00	150 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 316 753,13	1 417 181,94
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	19 681,00	19 681,00
28031	Frais d'études	1 343,04	1 343,04
28032	Frais de recherche et de développement	3 042,00	3 042,00
28033	Frais d'insertion	450,00	450,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	88,00	88,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	1 667,00	1 667,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	39 278,37	37 332,49
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	537 185,09	535 137,55
280415322	CCAS : Bâtiments, installations	1 000,00	1 000,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	4 066,67	402,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	13 899,33	18 647,16

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	163 731,80	163 674,83
280422	Privé - Bâtiments et installations	14 223,00	14 223,00
28046	Attributions compensation investissement	12 522,89	12 522,89
2805	Licences, logiciels, droits similaires	12 227,17	11 603,86
28087	Immo incorp. reçues / mise à disposition	60 502,29	60 502,29
28088	Autres immobilisations incorporelles	201,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 730,96	2 730,96
281351	Bâtiments publics	190,40	558,09
28138	Autres constructions	22 378,27	22 378,27
28152	Installations de voirie	4 582,68	4 889,34
281534	Réseaux d'électrification	742,34	742,34
281538	Autres réseaux	598,02	598,02
2815731	Matériel roulant	172 000,48	170 985,08
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	36 882,50	37 240,39
281578	Autre matériel technique	629,02	795,50
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 379,88	2 924,37
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	5 806,00	5 806,00
28181	Installations générales, aménagt divers	13 631,38	14 384,22
281828	Autres matériels de transport	27 681,29	28 326,37
281831	Matériel informatique scolaire	72 711,68	73 202,12
281838	Autre matériel informatique	73 291,81	72 508,66
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	42 976,37	42 802,66
28188	Autres immo. corporelles	54 937,20	54 992,44
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 897 494,20	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

COM.COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE - BUDGET C.C. BRETAGNE ROMANTIQUE - CFU - 2024

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS									IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME									C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
30	ACQUISITION FONCIERE ECONOMIQUES	21, 20	0,00	700 000,00	0,00	415 418,46	0,00	415 418,46	415 418,46	0,00
01 BIS	AIDE A L'INVESTISSEMENT DES COMMUNES DE - DE 1 000 HABITANTS	204	0,00	294 244,00	0,00	282 154,95	0,00	282 154,95	282 154,95	0,00
29	AIDE A LA DIVERSIFICATION DU PARC DE LOGEMENTS	204	0,00	175 000,00	0,00	88 500,00	0,00	88 500,00	88 500,00	0,00
10	AMENAGEMENT NUMERIQUE - FIBRE OPTIQUE	204	0,00	842 805,00	0,00	842 805,15	0,00	842 805,15	842 805,15	0,00
31	CENTRE TECHNIQUE & LOCAL ARCHIVES	23, 20	0,00	1 200 000,00	0,00	960 473,48	0,00	960 473,48	960 473,48	0,00
39	CONTRAT CANAL ILLE ET RANCE	204	0,00	100 000,00	0,00	7 700,00	0,00	7 700,00	7 700,00	0,00
36	DEPENSES IMPREVUES EN INVESTISSEMENT		0,00	193 627,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	DOTATION INFORMATIQUE ECOLES	21	0,00	100 000,00	0,00	72 398,87	0,00	72 398,87	72 398,87	0,00
27	ECOLE DE MUSIQUE COMBOURG	21, 204	0,00	65 000,00	0,00	39 153,56	0,00	39 153,56	39 153,56	0,00
19	ELABORATION DU PLUI	20	0,00	72 000,00	0,00	57 243,85	0,00	57 243,85	57 243,85	0,00
28	ESPACE SOCIAL COMMUN	20	0,00	200 000,00	0,00	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00	0,00
08	MATERIELS ET VEHICULES VOIRIE	21	0,00	371 271,00	0,00	181 270,59	0,00	181 270,59	181 270,59	0,00
38	MOBILITE	21, 20	0,00	264 000,00	0,00	25 783,20	0,00	25 783,20	25 783,20	0,00
40	MODERNISATION COMPLEXE SPORTIF DE COMBOURG	21, 20	0,00	50 000,00	0,00	11 987,42	0,00	11 987,42	11 987,42	0,00
37	OPAH	20	0,00	137 000,00	0,00	71 790,00	0,00	71 790,00	71 790,00	0,00
33	REHABILITATION MAISON DES SERVICES	21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
34	REHABILITATION TRESORERIE	21, 23, 20	0,00	690 000,00	0,00	684 045,96	0,00	684 045,96	684 045,96	0,00
41	RENOVATION SALLE PIERRE BERTEL	23	0,00	2 000 000,00	0,00	1 354 499,65	0,00	1 354 499,65	1 354 499,65	0,00

COM.COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE - BUDGET C.C. BRETAGNE ROMANTIQUE - CFU - 2024

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
HORS AGGLO VOIRIE	TRAVAUX DE Voirie 2023-2028		0,00	950 000,00	0,00	504 631,07	0,00	504 631,07	504 631,07	0,00
TOTAL			0,00	8 404 947,00	0,00	5 607 056,21	0,00	5 607 056,21	5 607 056,21	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS									IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT									C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS						IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE						C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	144 320,42	135 968,42	0,00	7 200,00	1 152,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	415 418,46	0,00	0,00	415 418,46	0,00	0,00
A125 Constructions	221 130,02	41 803,62	0,00	81 945,88	97 380,52	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	113 612,40	0,00	0,00	0,00	113 612,40	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	122 232,46	62 708,40	0,00	59 524,06	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	2 941 954,76	1 998 845,46	0,00	943 109,30	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	3 958 668,52	2 239 325,90	0,00	1 507 197,70	212 144,92	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	144 320,42	135 968,42	7 200,00	1 152,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	415 418,46	0,00	415 418,46	0,00	0,00
A125 Constructions	221 130,02	41 803,62	81 945,88	97 380,52	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	113 612,40	0,00	0,00	113 612,40	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	122 232,46	62 708,40	59 524,06	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	2 941 954,76	1 998 845,46	943 109,30	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	3 958 668,52	2 239 325,90	1 507 197,70	212 144,92	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	144 320,42	0,00	0,00	0,00	144 320,42
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	415 418,46	0,00	0,00	0,00	415 418,46
A125	Constructions	221 130,02	0,00	0,00	0,00	221 130,02
A130	Réseaux et installations de voirie	113 612,40	0,00	0,00	0,00	113 612,40
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	122 232,46	0,00	0,00	0,00	122 232,46
A155	Immobilisations corporelles en cours	2 941 954,76	0,00	0,00	0,00	2 941 954,76
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 958 668,52	0,00	0,00	0,00	3 958 668,52

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	144 320,42	0,00	0,00	0,00	144 320,42
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	415 418,46	0,00	0,00	0,00	415 418,46
A125	Constructions	221 130,02	0,00	0,00	0,00	221 130,02
A130	Réseaux et installations de voirie	113 612,40	0,00	0,00	0,00	113 612,40
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	122 232,46	0,00	0,00	0,00	122 232,46
A155	Immobilisations corporelles en cours	2 941 954,76	0,00	0,00	0,00	2 941 954,76
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 958 668,52	0,00	0,00	0,00	3 958 668,52

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	144 320,42	0,00	0,00	0,00	144 320,42
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	415 418,46	0,00	0,00	0,00	415 418,46
A125	Constructions	221 130,02	0,00	0,00	0,00	221 130,02
A130	Réseaux et installations de voirie	113 612,40	0,00	0,00	0,00	113 612,40
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	122 232,46	0,00	0,00	0,00	122 232,46
A155	Immobilisations corporelles en cours	2 941 954,76	0,00	0,00	0,00	2 941 954,76
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 958 668,52	0,00	0,00	0,00	3 958 668,52

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	144 320,42	0,00	0,00	0,00	144 320,42
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	415 418,46	0,00	0,00	0,00	415 418,46
A125	Constructions	221 130,02	0,00	0,00	0,00	221 130,02
A130	Réseaux et installations de voirie	113 612,40	0,00	0,00	0,00	113 612,40
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	122 232,46	0,00	0,00	0,00	122 232,46
A155	Immobilisations corporelles en cours	2 941 954,76	0,00	0,00	0,00	2 941 954,76
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 958 668,52	0,00	0,00	0,00	3 958 668,52

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVIQUELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	144 320,42	0,00	0,00	0,00	144 320,42
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	415 418,46	0,00	0,00	0,00	415 418,46
A125	Constructions	221 130,02	0,00	0,00	0,00	221 130,02
A130	Réseaux et installations de voirie	113 612,40	0,00	0,00	0,00	113 612,40
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	122 232,46	0,00	0,00	0,00	122 232,46
A155	Immobilisations corporelles en cours	2 941 954,76	0,00	0,00	0,00	2 941 954,76
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 958 668,52	0,00	0,00	0,00	3 958 668,52

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâties »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS						IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION						C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	1 922 406,19	829 474,95	0,00	1 091 779,24	1 152,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	1 442 499,75	1 365 597,75	0,00	0,00	76 902,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	20 478,52	0,00	0,00	0,00	20 478,52	0,00
6	Action économique	547 500,86	18 470,00	0,00	415 418,46	113 612,40	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	25 783,20	25 783,20	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 958 668,52	2 239 325,90	0,00	1 507 197,70	212 144,92	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	1 922 406,19	829 474,95	1 091 779,24	1 152,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 442 499,75	1 365 597,75	0,00	76 902,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	20 478,52	0,00	0,00	20 478,52	0,00
6	Action économique	547 500,86	18 470,00	415 418,46	113 612,40	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	25 783,20	25 783,20	0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 958 668,52	2 239 325,90	1 507 197,70	212 144,92	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	1 922 406,19	0,00	0,00	0,00	1 922 406,19
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 442 499,75	0,00	0,00	0,00	1 442 499,75
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	20 478,52	0,00	0,00	0,00	20 478,52
6	Action économique	547 500,86	0,00	0,00	0,00	547 500,86
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	25 783,20	0,00	0,00	0,00	25 783,20
TOTAL		3 958 668,52	0,00	0,00	0,00	3 958 668,52

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	1 922 406,19	0,00	0,00	0,00	1 922 406,19
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 442 499,75	0,00	0,00	0,00	1 442 499,75
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	20 478,52	0,00	0,00	0,00	20 478,52
6	Action économique	547 500,86	0,00	0,00	0,00	547 500,86
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	25 783,20	0,00	0,00	0,00	25 783,20
TOTAL		3 958 668,52	0,00	0,00	0,00	3 958 668,52

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	1 922 406,19	0,00	0,00	0,00	1 922 406,19
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 442 499,75	0,00	0,00	0,00	1 442 499,75
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	20 478,52	0,00	0,00	0,00	20 478,52
6	Action économique	547 500,86	0,00	0,00	0,00	547 500,86
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	25 783,20	0,00	0,00	0,00	25 783,20
TOTAL		3 958 668,52	0,00	0,00	0,00	3 958 668,52

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	1 922 406,19	0,00	0,00	0,00	1 922 406,19
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 442 499,75	0,00	0,00	0,00	1 442 499,75
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	20 478,52	0,00	0,00	0,00	20 478,52
6	Action économique	547 500,86	0,00	0,00	0,00	547 500,86
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	25 783,20	0,00	0,00	0,00	25 783,20
TOTAL		3 958 668,52	0,00	0,00	0,00	3 958 668,52

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	1 922 406,19	0,00	0,00	0,00	1 922 406,19
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 442 499,75	0,00	0,00	0,00	1 442 499,75
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	20 478,52	0,00	0,00	0,00	20 478,52
6	Action économique	547 500,86	0,00	0,00	0,00	547 500,86
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	25 783,20	0,00	0,00	0,00	25 783,20
TOTAL		3 958 668,52	0,00	0,00	0,00	3 958 668,52

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâties »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 2132 « Bâtiments scolaires »,
- 2138 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	VENTE DE TERRAINS	01/10/2022		SPA

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
ELUS DES COMMUNES	ARIC	2 986,00		FORMATION ELUS AGIR AUPRES DES PUBLICS VULNERABILITE SOCIALE

IV – ÉTATS ANNEXÉS											IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7											D4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS				IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)				D5

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDÉE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TÉOM – INVESTISSEMENT	D6.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Acquisitions d'immobilisations		0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		0,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM - FONCTIONNEMENT	D6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<i>Total des dépenses réelles</i>		<i>0,00</i>
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		<i>0,00</i>
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
<i>Total des recettes réelles</i>		<i>0,00</i>
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
<i>Total des recettes d'ordre</i>		<i>0,00</i>

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D7.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D7.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTIONNOMENCLATURE :

- | | |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| 14-Etudes et conduite de projet | 34-Résidentialisation de logements |
| 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer | 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées |
| 21-Démolition de logements locatifs sociaux | 36-Accession à la propriété |
| 22-Recyclage de copropriétés dégradées | 37-Equipement public de proximité |
| 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé | 38-Immobilier à vocation économique |
| 24-Aménagement d'ensemble | 39-Autres investissements |
| 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux | 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel |
| 32-Production d'une offre de relogement temporaire | 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
| 33-Requalification de logements locatifs sociaux | |

(1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus

(2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant

(3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés

(4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

Cet état ne contient pas d'information.